

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION

6 – 2024 / N°8

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 14/11/2024

ID : 026-212603054-20241112-6\_2024\_8-DE



**SEANCE du 12 NOVEMBRE 2024**

Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de suffrages exprimés : 11  
VOTES : Contre : 0 Pour : 11 Abstention : 0  
Date de la convocation : 06.11.2024

L'an deux mil vingt-quatre et le douze novembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

**Présents** : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, ROUZET Christelle, BROCHIER Nicolas, VIALATTE Jacky, DESPEYSSE Jocelyne, LAMBERT Daniel, LASSAGNE Cécile, MANENT Corinne, MINDER Pascale

**Absents excusés** : VIAL Anne- Claire, ULIN Nicolas, REBOUL Gregory

**Objet : Réalisation d'un emprunt d'un montant de 50 000 € auprès de la caisse d'épargne Loire-Drôme-Ardèche pour financer des travaux d'évacuation des eaux pluviales dans le lotissement le Domaine de l'Olivier jusqu'au Roubion ;**

Le bureau propose de réaliser auprès de la Caisse d'Epargne LOIRE DROME ARDECHE et aux conditions de cet établissement, un emprunt de la somme de 50 000 euros destiné à financer des travaux d'évacuation des eaux pluviales dans le lotissement « le Domaine de l'Olivier » jusqu'au Roubion, aux conditions suivantes :

Montant du prêt : 50 000 euros,

Durée du prêt : 5 ans

Taux fixe : 3.50 %

Profil amortissement : échéances constantes,

Périodicité : Trimestrielle

Nombre d'échéances : 20

Frais de dossier : 0 euros.

Remboursement anticipé total du capital possible à chaque échéance, moyennant un préavis et le paiement d'une indemnité actuarielle (non plafonnée)

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré,**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire de la Commune à signer le contrat relatif au présent emprunt.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 14.11.2024

Le Maire

Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la  
Publication le 14.11.2024  
Et de la réception en Préfecture le 14.11.2024

Le Maire